



Les discours

n°1, diffusé le mardi 20 novembre 2012

SOMMAIRE

JOURNÉE OUTRE-MER, HOTEL DE VILLE DE PARIS, LUNDI 19 novembre 2012

Intervention de Monsieur Jacques PELISSARD, président de l'Association des maires de France	2
Intervention de Monsieur Victorin LUREL, ministre des Outre-mer	4
Accueil du Président de la République par Monsieur Bertrand DELANOE, maire de Paris, et Monsieur Jacques PELISSARD, président de l'Association des maires de France	5
Intervention de Monsieur François HOLLANDE, Président de la République.....	6

**Intervention de Monsieur Jacques PELISSARD,
président de l'Association des maires de France**

**Monsieur le maire de Paris,
Monsieur le ministre
Mesdames et Messieurs les Présidents,
Mes chers collègues maires, adjoints et conseillers
municipaux,
Chers amis,**

C'est toujours pour moi un grand plaisir de vous retrouver pour cette journée qui marque traditionnellement le début du Congrès des maires de France dont le thème est, cette année, « les territoires, acteurs d'un monde en mutation ».

Je souhaite une très chaleureuse bienvenue à tous les élus des communes et communautés d'Outre-mer.

Je voudrais, en premier lieu, adresser mes sincères remerciements à M. Bertrand DELANOE, maire de Paris, qui nous accueille chaque année.

Je salue Monsieur Victorin LUREL, Ministre des Outre-mer, qui va s'adresser à nous dans quelques minutes. Je remercie l'ensemble des collaborateurs de son ministère, qui nous ont apporté leur précieux concours dans la préparation de nos travaux.

Je salue également Maguy NESTORE, Conseiller au cabinet du maire de Paris, qui a également œuvré, comme chaque année, à l'organisation de notre rencontre.

Je tiens enfin à remercier les Associations départementales d'Outre-mer, dont je salue les présidentes et présidents :

Madame,
• Ghislaine ARLIE, Présidente de l'association française des maires de Nouvelle-Calédonie,

Messieurs,
• Ibrahim-Amedi BOINAHERY, président de l'association des maires de Mayotte
• Maurice BONTE, président de l'association des maires de Martinique.
• René NOEL, président de l'association des maires de Guadeloupe
• Roland ROBERT, président de l'association des maires de La Réunion,
• Jean-Pierre Théodore ROUMILLAC, président de l'association des maires de Guyane
• Teriitepaiatua MAIHI, président du Syndicat pour la Promotion des Communes de Polynésie Française

Je salue également Karine CLAIREAUX, sénatrice et maire de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Cette année, nous avons remanié l'organisation et le contenu de cette journée afin qu'elle réponde mieux à vos attentes :

- dans quelques minutes, chaque président d'association départementale s'exprimera, de manière synthétique, sur la situation économique et sociale de son département ou de sa collectivité ;
- trois tables-rondes seront au cœur de cette journée qui sera clôturée à 17h00 par le Président de la République en présence du Premier ministre ;
- afin d'avoir une meilleure connaissance de nos préoccupations réciproques, des élus métropolitains seront présents dans chaque table-ronde : Philippe LAURENT, président de la Commission des Finances de l'AMF, Philippe MAITREAU, adjoint au maire de Mulhouse, François TATTI, adjoint au maire de Bastia et des élus ultramarins interviendront dans les débats et ateliers qui se dérouleront à partir de demain ;

- nous avons également souhaité renforcer la communication autour de cette journée : René NOEL, président de l'Association départementale des maires de Guadeloupe a accepté d'être le porte-parole de l'ensemble des élus ultramarins pour présenter demain, avant notre assemblée générale statutaire, la synthèse de nos travaux et je l'en remercie.

Dans le cadre de la nouvelle étape de décentralisation engagée par le Gouvernement, et, plus particulièrement, des Etats généraux de la démocratie territoriale organisés par le Sénat, vous avez rappelé plusieurs principes forts auxquels vous êtes attachés :

- la commune doit rester un pivot essentiel de la vie des collectivités ultramarines ;
- la répartition des compétences entre collectivités doit respecter la diversité des statuts et la nécessaire adaptation au contexte local, dans le respect du souhait des populations et de la spécificité de chacun de vos territoires ;
- la mise en place d'une instance de concertation entre l'Etat et les collectivités locales ;
- l'allègement des contraintes normatives.

L'AMF rejoint et défend vos préoccupations.

Cette nouvelle étape de la décentralisation doit permettre de réaffirmer les principes fondateurs exprimés des 1982 : libre administration locale, interdiction de toute tutelle d'une collectivité territoriale sur l'autre, subsidiarité, droit à l'initiative, droit à l'expérimentation et péréquation en privilégiant la logique des blocs des compétences.

Pour réussir cette nouvelle étape, plusieurs conditions doivent être réunies :

- une demande de partenariat, de dialogue et de concertation avec l'Etat : l'AMF l'a exprimée, depuis plusieurs années, avec force et constance et ceci quel que soit le gouvernement en place. Nous demandons à être considérés comme des partenaires responsables et non comme des sous-traitants, voir des exécutants, sans marges de manœuvre ! Le Haut Conseil des Territoires, annoncé par le Président de la République dans son discours du 5 octobre dernier, devra être une véritable instance de dialogue, de négociations et d'expertise associant les collectivités territoriales à la préparation et au suivi des projets et propositions de réforme ayant un impact sur nos territoires ;
- une meilleure organisation des compétences entre collectivités, sans tutelle de l'une sur l'autre, en développant notamment une gouvernance collective dans laquelle communes, départements et régions seront parties prenantes ;
- une consolidation du couple commune/communauté : la commune, comme vous le souhaitez, doit rester le lieu de proximité, l'intercommunalité restant le prolongement de nos communes. Les synergies entre ces deux partenaires doivent être renforcées dans le domaine de l'exercice des compétences partagées et de la mutualisation des moyens et des services. La sécurisation du régime juridique de mutualisation et l'achèvement de la carte intercommunale permettront d'encourager ce mouvement ;
- vouloir un pays décentralisé, c'est accepter la diversité de son organisation territoriale et prendre en compte les particularités locales, notamment en Outre-mer. Cette nouvelle étape de décentralisation doit donc être impérativement l'occasion d'améliorer, de clarifier et de simplifier ce qui peut l'être, au profit d'une efficacité accrue de l'action publique dans un contexte budgétaire contraint.

Ce matin, une première table-ronde vous est proposée sur l'emploi, au cœur des préoccupations des départements et collectivités d'outre-mer.

La situation de l'emploi en Outre-mer est très dégradée, en particulier pour les jeunes. Les dispositifs de contrats aidés dans vos départements ainsi que les mesures particulières aux collectivités du Pacifique y sont extrêmement utiles.

L'annonce de 100 000 emplois d'avenir en 2013 et de 40 000 nouveaux contrats d'accompagnement dans l'emploi pose notamment la question des moyens supplémentaires qui seront attribués aux missions locales pour développer leurs interventions.

Les passeports mobilité études et formation professionnelle qui permettent de se former, d'acquérir une expérience professionnelle, en dehors du territoire et de préparer son retour, participent à l'aide apportée à l'emploi des jeunes. Comment ce dispositif s'applique-t-il dans les différents départements et collectivités et quelle est son efficacité ?

Cet après-midi, la 2^{ème} table-ronde aura comme thème : « les communes et communautés d'Outre-mer face à la crise financière ».

Nous sommes conscients que les collectivités locales doivent participer à l'effort de redressement des finances publiques.

Nous sommes, d'ores et déjà, impliqués dans l'effort d'assainissement : introduit en 2011, le gel des dotations – nous disons le gel, rien que le gel, mais pas moins – s'appliquera en 2013 pour la 3^{ème} année consécutive. Pour 2014 et 2015, une baisse de 750 millions d'euros par an est envisagée. Nous avons alerté le Gouvernement sur le fait que ces mesures risquent d'imposer l'arrêt de projets locaux et de compromettre la délivrance des services à nos concitoyens.

Il convient également d'établir un lien fort entre gel des dotations et allègement des normes : comment, en effet, pourrions-nous supporter à la fois le gel des dotations et la multiplication des normes ? Au gel des dotations doit correspondre une réduction assumée des normes !

A ce titre, le travail de simplification et d'allègement entrepris depuis 2010 doit être poursuivi. Une évaluation financière de chaque nouvelle norme doit se faire systématiquement au moment de la préparation des projets et propositions de loi et des projets de directives européennes.

La table-ronde permettra d'apporter un éclairage sur les questions suivantes :

- Quel panorama des finances communales peut-on dresser aujourd'hui et quelles réponses peut-on apporter ?

- Quels sont les effets de la crise financière et leurs conséquences sur l'accès au crédit pour les collectivités d'Outre-mer ?

Je rappelle que les collectivités territoriales de France assurent plus de 70% de l'investissement public national. Malgré cet effort continu au service du pays, leur poids dans la dette publique nationale n'a cessé de diminuer depuis 30 ans, passant de 30%

en 1981 à 10% en 2011. Cette année, les banques vont prêter environ 10 milliards d'euros. Le nouvel ensemble Banque Postale/Caisse des Dépôts doit apporter 4 milliards d'euros, mais il va manquer 4 milliards pour financer nos investissements.

L'Agence de financement des investissements locaux, dont nous ne cessons de réclamer la création, permettra de sécuriser et de pérenniser l'accès à la liquidité, de diversifier les sources de financement et d'en optimiser le coût de financement.

La dernière table-ronde de l'après-midi sera consacrée à la gestion des déchets en Outre-mer : la mise en œuvre de la politique nationale de gestion des déchets se heurte à des contraintes spécifiques en Outre-mer, qui nécessitent une adaptation des outils et des dispositifs. Deux problèmes essentiels se posent aujourd'hui :

- la fermeture des installations de traitement de déchets non conformes aux normes européennes implique la mise en place de nouveaux équipements qui nécessitent une forte mobilisation des élus et une coopération de toutes les collectivités.

- le développement de filières de recyclage dans des conditions d'éloignement qui limitent l'efficacité des dispositifs nationaux ; il est donc impératif de développer des capacités locales de recyclage et de répondre aux besoins de financement de la collecte sélective.

Lors des discussions sur le nouveau barème en 2010, l'AMF a demandé à Eco-Emballages d'étudier un mécanisme financier spécifique aux communes d'outre-mer qui permette d'anticiper la progression des performances de collecte. A la demande de l'AMF, ce dispositif a été intégré par les pouvoirs publics dans les textes réglementaires, il est maintenant en place.

Notre 95^{ème} Congrès qui s'ouvre avec la journée Outre-mer se veut résolument prospectif : nous nous situons dans une société en profonde mutation. Les repères bougent et il devient de plus en plus difficile de comprendre le monde dans lequel nous vivons. Comment les élus peuvent-ils, dans ces conditions, exercer leurs missions ? Au-delà d'être des acteurs du quotidien qui recourent inlassablement le lien social, il leur faut nécessairement prendre en compte les évolutions et les aspirations de la société.

Pendant ces quatre jours, vous pourrez largement vous exprimer sous le signe du pluralisme pour lequel j'ai toujours œuvré depuis mon élection à la présidence de l'AMF. Les positions que vous prendrez permettront à l'AMF de continuer à porter d'une voix forte, unie et respectée, les attentes de l'ensemble de ses adhérents et notamment celles des élus ultramarins.

Je souhaite que nos débats, nourris de nombreuses expériences et de bonnes pratiques démontrent une fois de plus le dynamisme dont vous faites preuve sur le terrain.

L'AMF est, et continuera à être à vos côtés, pour vous soutenir dans votre action !

Bonne journée à toutes et à tous.

**Intervention de Monsieur Victorin LUREL,
ministre des Outre-mer**

**Monsieur le président de l'association des maires de France,
Monsieur le maire de Paris,
Mesdames et messieurs les parlementaires,
Mesdames et messieurs les maires et élus des Outre-mer,**

Je suis évidemment très heureux de m'exprimer, pour la première fois en tant que ministre, devant les maires et les élus venus de tous les Outre-mer, pour cette traditionnelle journée qui leur est particulièrement consacrée, en ouverture du Congrès des maires.

Je tiens à remercier M. Jacques PELISSARD, le président de l'Association des maires de France, qui est le garant vigilant de ce rendez-vous, et M. Bertrand DELANOE, le maire de Paris, qui, chaque année, accueille les élus des Outre-mer dans de remarquables conditions.

Je suis d'autant plus heureux et fier de m'adresser à vous ce matin, que cette journée des Outre-mer pour le Congrès des maires 2012 fera date, n'ayons pas peur des mots.

En effet, vous le savez, le président de la République François Hollande a souhaité marquer toute sa considération et tout son intérêt envers les Outre-mer en se rendant ici-même, cet après-midi, à votre rencontre, accompagné du Premier ministre, Jean-Marc Ayrault.

Il sera bien sûr, demain mardi, devant l'assemblée de tous les maires, dans le cadre du congrès. Mais avant, il a tenu à s'adresser tout spécialement aux élus des Outre-mer ici rassemblés. Et ce sera bien la première fois qu'un président de la République aura entrepris cette démarche.

Au-delà de cette marque de considération, je veux vous dire que c'est un nouveau signal fort que le chef de l'Etat adressera aux Outre-mer, par sa présence et par celle du Premier ministre.

Un nouveau signal après tous ceux qui ont déjà été adressés depuis le mai dernier et qui font que rarement il aura été autant tenu compte des Outre-mer dans la politique gouvernementale.

Aujourd'hui, les Outre-mer sont au coeur de la préoccupation et de la réflexion du gouvernement et, à ce titre, pris en compte dès l'élaboration des réformes, des projets de loi ou des dispositifs, quel que soit le ministère qui les porte.

Aujourd'hui, les mesures nationales sont appliquées sans tarder dans nos territoires. Oui, le temps où il fallait attendre des mois, voire des années, ou se contenter de mesures dérogatoires pas toujours à l'avantage de nos territoires, est révolu. Ainsi, ai-je pu signer des emplois d'avenir au lendemain, tout juste, de la signature par le chef de l'Etat, des premiers emplois d'avenir au niveau national. De même a-t-on pu créer quatre zones de sécurité prioritaire dans les Outre-mer dès les deux premières vagues annoncées par les ministères de l'Intérieur et de la Justice.

Avant la parole forte du président de la République, il ne m'appartient pas de vous dresser un bilan, ni de tracer les nombreuses perspectives ouvertes devant nous. Le président Hollande rappellera la feuille de route que nous suivons et il vous dira, à n'en pas douter, comment les Outre-mer s'inscrivent dans la politique de redressement du pays et de retour à la croissance que nous avons engagée.

Pour ma part, mesdames et messieurs les maires, vous, les premiers élus de proximité, qui êtes à ce titre en première ligne pour répondre aux attentes, voire aux angoisses, de nos concitoyens des Outre-mer durement touchés par la crise, je tiens à vous rappeler l'importance que le ministre que je suis accorde à la relation à entretenir avec les élus, avec l'ensemble des élus.

Depuis ma nomination, suivant en cela la volonté du président de la République et du Premier ministre d'instaurer une méthode de gouvernement fondée sur le dialogue et la concertation, je me suis

attaché à nouer une relation de respect et de confiance avec les élus des Outre-mer.

Dès les toutes premières semaines, je me suis fait un devoir de recevoir en tête-à-tête l'ensemble des parlementaires des Outre-mer, députés et sénateurs. Et depuis lors, je ne compte plus les occasions que nous avons eues de nous réunir pour échanger nos opinions, pour les confronter parfois, pour les faire converger souvent.

Nous l'avons fait dans le cadre de l'élaboration de la loi de régulation économique, nous l'avons fait pour aborder ensemble l'élaboration du projet de loi de finances, et nous le ferons chaque fois qu'il s'agira de faire entendre la voix des Outre-mer sur tel ou tel dossier. Nous l'avons fait, aussi, pour régler les situations financières difficiles de certaines collectivités. Je pense à la Polynésie française. Je pense à Saint-Martin. Je pense à Wallis-et-Futuna. Je pense aussi à Mayotte où il y a tant d'efforts à faire.

Au-delà des parlementaires, je l'ai dit et je le redis ici devant vous, le ministère des Outre-mer est la maison des élus, votre maison.

En six mois, j'ai aussi reçu l'ensemble, ou presque, des présidents des collectivités, ainsi que de très nombreux maires.

J'insiste sur tout cela car, je me dois de le dire, agir ainsi c'était déjà donner le signal du « changement » pour lequel les Français, et parmi eux de très nombreux citoyens des Outre-mer, ont exprimé leur préférence lors de l'élection présidentielle, puis aux élections législatives.

J'ai longtemps été à votre place. Conseiller général, maire, puis député et président de Région. Et je n'oublie pas. Je sais par expérience que ce n'était ni la pratique, ni forcément l'usage, d'entretenir un lien aussi étroit avec les élus de tous bords.

Après des votes obtenus sans opposition au Sénat et à l'Assemblée nationale pour le projet de loi de régulation économique et à l'Assemblée nationale pour les crédits de la mission Outre-mer, au terme de débats qui ont été salués pour leur qualité, je crois pouvoir dire que cette méthode est bénéfique. Et je m'engage à la parfaire et à la poursuivre, non seulement avec les élus, mais aussi avec l'ensemble des acteurs de la vie économique et sociale qui sont, eux aussi, nos partenaires.

Cette méthode sera d'autant plus nécessaire que nous avons devant nous de nombreux défis à relever pour mettre en oeuvre les engagements du président de la République : les soixante engagements pour la France, qui ont tous vocation à être appliqués dans nos territoires, et les trente engagements pris spécifiquement envers les Outre-mer.

Plusieurs chantiers importants nous occuperont dans les prochains mois, comme la loi de modernisation agricole et son volet outre-mer, la réforme de l'octroi de mer, la réforme du financement de nos économies – avec l'évaluation en 2013 des dispositifs de défiscalisation – ou encore la nouvelle étape de la décentralisation.

Sur ce dernier point, vous savez combien les Outre-mer sont un laboratoire et vous aurez, vous, élus, à faire entendre votre voix car il s'agit d'améliorer dans nos territoires le fonctionnement de nos institutions dans le cadre de la République.

Je ne serai pas plus long, vous le comprendrez, car le Président de la République nous fixera le cap cet après-midi, comme il a su le faire pour le pays la semaine dernière à l'occasion de sa conférence de presse, avec là encore des mots très forts pour les Outre-mer.

Je vous souhaite d'excellents travaux durant ce 95^{ème} Congrès des maires.

Je vous remercie.

**Accueil du Président de la République
par Monsieur Bertrand DELANOE, maire de Paris,
et Monsieur Jacques PELISSARD, président de l'Association des maires de France**

**Monsieur le Président, de la République,
Monsieur le Premier ministre,
Madame et Monsieur les ministres,
Monsieur le président de l'Association des maires de France**

J'ai fait un discours ce matin ; donc je ne dirai ici que quelques mots d'accueil.

Monsieur le Président de la République, vous savez que je ressens beaucoup d'honneur et de plaisir à vous recevoir à l'Hôtel de ville. Cela fait quelques fois, depuis que la majorité du peuple français vous a confié son destin, mais aujourd'hui il y a une joie particulière, et un sens très profond à votre présence.

C'est la première fois, dans l'histoire de ces congrès annuels des maires de l'Outre-mer, que le Président de la République se déplace vers eux. Je vous connais bien, et je sais le sens moral et politique qu'a votre présence aujourd'hui. Vous connaissez très bien l'Outre-mer, et mon ami Victorin LUREL, avec lequel nous ouvrons ce Congrès ce matin, m'a formé à la coopération avec les collectivités d'Outre-mer.

C'est un vrai plaisir de pouvoir moi-même vous accueillir, mais d'ailleurs je ne me sens aucun droit pour vous accueillir au nom des maires de l'Outre-mer – quoi que j'ai le bonheur d'être le maire de la ville française qui compte le plus de citoyens ultramarins, et qu'une fois de plus c'est l'occasion pour moi de leur dire à quel point ils sont précieux à Paris et à quel point leur identité, leur investissement citoyen est un enrichissement pour la ville de Paris.

Solidarité dans la crise, innovation, priorité à l'emploi, audace, ce sont les thèmes de ce congrès des maires d'Outre-mer.

Monsieur le Président de la République, dans le contexte que nous connaissons tous, nous savons que nous devons être des partenaires, et de la même manière que Victorin m'a appris à être un partenaire de toutes les collectivités de l'Outre-mer, je sais que nous pouvons compter sur vous pour ce qui nous préoccupe le plus :

- la solidarité au service de l'emploi ;
- l'innovation indispensable, et notamment, puisqu'il y a la ministre de l'Ecologie, je le dis, dans le domaine des nouvelles technologies écologiques, où l'Outre-mer a une richesse particulière à apporter à toute la nation française ;
- et puis bien sûr, la valorisation de l'identité culturelle de l'Outre-mer, j'en témoigne : Paris ne serait pas Paris sans la présence culturelle des Ultramarins, de leurs artistes, de leurs contes créoles, de leurs musiques, de leur art de vivre, et c'est un enrichissement pour la capitale de la France.

Pour toutes ces raisons, Monsieur le Président de la République, nous accueillons votre présence avec confiance, avec respect, avec espérance, et pour ma part aussi, avec beaucoup d'amitié.

**Monsieur le Président,
Monsieur le Premier ministre,
Mesdames et Messieurs les ministres,
Monsieur le maire de Paris, cher Bertrand DELANOE,
Mesdames et Messieurs les parlementaires,
Chers collègues**

Quelques mots à mon tour pour vous saluer, Monsieur le Président, et vous dire le plaisir que nous avons à vous accueillir, parce que cette journée de l'Outre-mer comporte trois éléments :

D'abord, il y a une constante : cette journée des Outre-mer est une journée où l'on traite des problèmes spécifiques aux collègues ultramarins, c'est une journée où l'on travaille. Et c'est vrai qu'il y a eu aujourd'hui beaucoup de travail, beaucoup d'échanges, beaucoup d'expériences relatées, avec des réussites, parfois des échecs ; c'est vraiment un travail collectif tout à fait remarquable, qui a mobilisé toute la journée, ensemble, les participants.

Et puis cette année, nous avons eu aussi une approche spécifique sur les problèmes particuliers qui intéressent l'ensemble des maires de France, mais aussi, avec leurs particularismes, les territoires ultramarins. Je pense aux préoccupations sur l'emploi, et l'emploi des jeunes en particulier, les questions de l'investissement, les questions du traitement des déchets. Et sur l'ensemble de ces sujets, il y a eu vraiment une réflexion collective qui mérite d'être saluée. Bravo à tous nos collègues qui s'y sont livrés.

Et puis, au-delà de ce travail, je tiens à vous dire qu'il y a cette année deux innovations :

- la première innovation, c'est que cette journée d'Outre-mer est vraiment une partie intégrante du Congrès des maires de France. Le Congrès commence aujourd'hui avec les travaux que vous avez menés en commun ; il y aura demain une synthèse portée par le président des maires de la Guadeloupe pour expliquer à l'ensemble des maires de France, ceux d'Outre-mer comme ceux de Métropole, le travail qui a été fait, les préoccupations et les attentes des maires. Et il y aura aussi une co-animation d'ateliers. Tout cela permet d'avoir une marque commune, avec cet amalgame, avec la fusion entre les maires ultramarins et les maires de Métropole ;
- la deuxième innovation, Monsieur le Président, c'est votre venue. Comme l'a dit excellemment Bertrand DELANOE, c'est la première fois dans l'histoire de l'AMF et, je pense, dans l'histoire de la République, qu'un Président de la République vient ici saluer les maires ultramarins, s'intéresser aux problématiques que les maires défendent, que l'Association des maires de France défend, des problématiques, donc, spécifiques aux maires ultramarins.

Merci pour votre venue, ce n'est qu'un début, Monsieur le Président, puisque vous allez revenir demain. Pour demain, je vous imposerai un discours plus consistant, pardonnez-moi, pour vous dire les attentes de l'ensemble des maires de France.

Mais dès maintenant je vous remercie de votre venue.

Merci, Monsieur le Président de la République.

Intervention de Monsieur François HOLLANDE, Président de la République

**Monsieur le Premier ministre,
Mesdames et Messieurs les ministres,
Monsieur le maire de Paris, cher Bertrand DELANOE,**

Vous m'accueillez une nouvelle fois dans cette salle et, déjà, un souvenir me vient à l'esprit : c'était le 15 mai ; six mois déjà ! C'était le temps de l'installation ; nous sommes aujourd'hui dans le temps de l'action.

Je viens à l'invitation du président des maires de France et j'ai conscience que c'est un moment important, parce que le Congrès des maires est toujours un événement. Et une tradition s'est établie : ce Congrès commence par la journée de l'Outre-mer.

C'est la première fois, me dit-on, qu'un président de la République vient : quelle chance m'est donc donnée aujourd'hui ! Je remercie mes prédécesseurs de ne pas y avoir pensé avant moi. En même temps, j'y vois là comme une tradition qui devra s'établir et aussi comme une responsabilité.

Je saisis cette occasion qui m'est donnée de venir vers vous aujourd'hui au terme d'une réflexion que vous avez déjà engagée avec le Premier ministre, avec les membres du Gouvernement et Victorin LUREL. Nous devons vous dire clairement ce que vous pouvez attendre de l'Etat et ce que l'Etat attend de l'Outre-mer.

Je le rappelle une nouvelle fois : les Outre-mer sont une chance pour la France : d'abord parce que, grâce à vous, la République est présente partout dans le monde ; mais aussi, par les ressources naturelles, par la biodiversité, par les espaces mais surtout par les femmes et les hommes qui vivent sur ces territoires, vous faites la France. Et la France ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui si vous n'aviez pas apporté, génération après génération, votre contribution à travers la culture, à travers l'économie, à travers aussi la langue – les langues – parce que, là aussi, la langue française n'a rien à craindre de la diversité linguistique.

Vous êtes donc non pas les invités de la République, vous êtes la République française.

Dans le même temps, je n'ignore rien de vos difficultés. Je suis allé, du fait des responsabilités qui m'ont été données, pratiquement dans tous les territoires, tous les départements, et j'aurai encore à le faire comme Président. Et donc, je mesure ce qu'est la violence de la crise d'abord ici dans l'Hexagone mais encore plus brutalement, plus durement, plus intensément dans les Outre-mer.

Les taux de chômage y sont deux à trois fois supérieurs à celui de l'Hexagone. Pour les jeunes, dans la plupart de vos départements, ce taux dépasse 50 %.

Comment d'ailleurs ne pas mettre en regard ce que je viens de dire sur la situation économique mais également ce que je pourrais dire sur la délinquance pour laquelle un certain nombre de vos départements sont parmi les plus touchés de France.

Les niveaux de prix créent des inégalités criantes, vos entreprises, pourtant excellentes, peinent encore davantage que partout ailleurs pour accéder au financement bancaire et vos économies, par la géographie, font face à l'éloignement, à l'insularité, à l'étroitesse des marchés et aussi à des comportements d'un autre âge.

Voilà ce que je sais, mais porter un constat ne suffit pas. Nous devons agir et, depuis six mois, le gouvernement de Jean-Marc AYRAULT a agi.

J'ai d'abord veillé à créer un ministère des Outre-mer de plein exercice. C'était l'engagement que j'avais pris, ce n'était pas le plus difficile à tenir. Il ne coûtait rien, mais en même temps il avait valeur

de symbole, rattaché directement au Premier ministre avec un correspondant pour tous les Outre-mer désigné dans tous les cabinets ministériels.

Ensuite, il fallait nommer le ministre, un ultramarin, mais fallait-il encore faire le choix. Victorin LUREL m'est apparu, ainsi qu'à Jean-Marc AYRAULT, comme celui qui pouvait défendre non seulement l'Outre-mer mais être un ministère et un ministre de toute la République.

Ensuite, la nomination d'une déléguée interministérielle à l'égalité des chances des Français d'Outre-mer, originaire, elle, de La Réunion est venue compléter ce dispositif.

Fallait-il encore qu'il y ait un budget. Un ministère ne suffit pas, faut-il encore qu'il ait les moyens, là encore, d'intervenir. Le budget de la mission Outre-mer a été l'un des rares à être préservé malgré la difficulté des temps. Et les crédits qui lui ont été affectés vont augmenter de 5 % en 2013.

J'ai voulu enfin que la question de la vie chère dans les Outre-mer puisse être l'une des premières interventions du Parlement. La loi de régulation économique outre-mer vient d'être adoptée à une très large majorité, j'en remercie ici tous les parlementaires. Cette loi s'appliquera sans délai.

Je rappelle qu'elle renforce les pouvoirs de l'Autorité de la concurrence pour lutter contre les déséquilibres des marchés. Elle met en place un bouclier qualité/prix, qui garantira des prix justes sur de nombreux produits de consommation courante. Elle supprime les abus de certaines exclusivités de marque. Elle améliore le fonctionnement des observatoires de prix qui s'intéresseront et aux marges et aux revenus. Cette loi offre de nouveaux outils pour réduire les coûts, trouver les péréquations possibles au niveau national et changer les modes de fixation des prix pour les carburants, pour les services bancaires, pour la téléphonie, parce qu'il m'a toujours paru étrange que ces services coûtent plus cher en Outre-mer qu'en Hexagone, sans qu'il y ait la moindre justification par rapport à la réalité des territoires.

Je sais ce qu'avaient été les mouvements puissants dans beaucoup de départements par rapport à ce thème de la vie chère, et donc il me paraissait indispensable d'apporter immédiatement les apaisements nécessaires.

Je ne veux pas non plus, avec le Gouvernement, entraver le fonctionnement des entreprises ultramarines, qui font déjà face à tellement de contraintes, alors qu'il s'agit de faire avec elles, dans la concertation.

Des conférences économiques et sociales sont organisées en ce moment même dans tous les départements d'outre-mer. Elles visent à recueillir le consensus le plus large sur les axes des politiques économiques à mener localement, c'est-à-dire dans chaque territoire.

Une synthèse nationale sera présentée par le ministre Victorin LUREL d'ici la fin de l'année et le gouvernement de Jean-Marc AYRAULT sera très attentif, je vous l'assure, à ses conclusions.

L'une des difficultés – ce n'est pas la seule – des collectivités que vous représentez, est l'accès au financement pour leurs investissements. Je le dirai demain aux congrès des maires, je veux faire en sorte que toutes les collectivités, par de multiples instruments et moyens, y compris ceux dont elles voudront bien se doter, puissent avoir les financements leur permettant de réaliser leurs investissements.

Pour l'Outre-mer, il y avait la nécessité de prévoir les autorisations d'engagement du plan de relance des investissements publics. Je l'affirme ici : toutes les autorisations seront inscrites dans le projet de loi de finances pour 2013. J'ai même voulu que soit supprimée une obligation qui pesait sur les collectivités territoriales d'outre-mer de

financer au moins 20 % des projets dont elles avaient la maîtrise d'ouvrage. Ce verrou a été purement et simplement levé. C'est une avancée majeure pour beaucoup de vos collectivités.

Je veux vous dire un mot de la négociation européenne qui va s'ouvrir dans quelques jours et qui va, pour beaucoup, déterminer l'avenir des financements que vous pourrez mobiliser.

Je suis très attaché à deux piliers de la politique européenne : les fonds structurels, les fonds de cohésion – et je rappelle que les régions ultra-périphériques ont accès à ces financements – et la politique agricole commune dont, là encore, les territoires et départements d'outre-mer sont pour partie bénéficiaires.

Une certaine conception de la politique européenne – ce n'est pas la mienne – voudrait que l'on baisse le budget de l'Europe pour les sept prochaines années. C'est-à-dire qu'au moment même où nous appelons à la solidarité, à la mobilisation pour la croissance, la réponse de l'Europe serait de faire moins ? En plus, des pays – je ne citerai pas lesquels car je ne veux pas ici me fâcher et vous compromettre – viennent chercher leur chèque, leur rabais, leur ristourne, parce que l'idée qu'ils se font de l'Europe, c'est d'obtenir exactement ce qu'ils y ont versé, comme si la solidarité ce n'était pas que les plus favorisés paient pour les autres, ce que fait un Etat partout lorsqu'il est organisé sur le plan démocratique et qu'il a des principes de justice à faire valoir !

Eh bien, j'en prends ici l'engagement, la France se battra pour garder les fonds structurels et la politique agricole commune au niveau permettant à vos territoires et à bien des territoires en Europe d'être soutenus pour leurs investissements.

Pour le secteur privé, le Gouvernement a créé la Banque publique d'investissement. Le projet de loi a été approuvé, le débat va bientôt s'ouvrir au Parlement. Je ne pense pas que ce sera le plus difficile, parce que, là encore, nous avons nos différences, les sensibilités existent dans notre pays – et heureusement, nous nous ennuierions autrement – mais ce que nous avons à faire ensemble, ce qui nous unit dans cette crise, dans la sortie de crise que nous devons préparer, c'est le redressement, la reconquête ; et la Banque publique d'investissement peut être un instrument pour que les petites et moyennes entreprises, notamment, grossissent, exportent, investissent, embauchent.

Eh bien, là encore, je vous l'assure, la banque publique d'investissement sera spécifiquement dédiée aussi aux investissements Outre-mer.

Les PME ultramarines seront accompagnées dans leur accès au crédit, dans leurs innovations, que le maire de Paris saluait parce qu'elles sont nombreuses, dans la valorisation de la biodiversité que la ministre de l'Ecologie défend ; une agence sera d'ailleurs créée et je pense que l'Outre-mer en sera, à mon sens, le vecteur.

Oui, nous pourrons, à travers cette Banque publique d'investissement, non pas nous substituer au système bancaire, il faut qu'il joue son rôle, mais aller plus vite, aller plus loin, aller plus fort avec les entreprises, notamment en Outre-mer.

Reste la question de l'outil de la défiscalisation. Il a été préservé pour l'année 2013. J'ai entendu un certain nombre de critiques – pas ici, si ici je faisais une consultation j'imaginais que j'obtiendrais sans peine une très large majorité sur la défiscalisation – je dois dire que Victorin LUREL s'est battu, y compris au sein du Gouvernement, chacun est dans son rôle : le ministre du Budget avait peut-être une autre conception, et ne l'en blâmez pas, c'est sa responsabilité, et d'autres ministères pouvaient défendre aussi un certain nombre de dispositifs qui peuvent inciter à l'investissement.

Pourquoi Jean-Marc AYRAULT a-t-il décidé, avec mon plein appui, de préserver la défiscalisation Outre-mer pour l'année 2013 ?

La première raison, c'est que je ne vous voulais pas que, dans cette période d'incertitudes, d'interrogations, nous ajoutions une autre instabilité. Improviser un dispositif, installer un mécanisme qui n'aurait pas été préparé, évalué correctement, eût été l'assurance

que, d'un seul coup, le flux d'investissement en Outre-mer aurait été largement tari.

J'ai donc préféré un autre mécanisme. D'abord la concertation avec vous, ensuite la recherche, sur le plan fiscal, de ce qui sera aussi ample, je le dis, aussi coûteux. Il ne s'agit pas de faire des économies là-dessus mais d'être encore plus efficace pour que l'investissement Outre-mer puisse être soutenu et développé.

Nous avons un an pour le faire, un peu plus. Le Parlement sera associé, vos associations seront également pleinement impliquées et nous pourrions trouver, je le crois, l'équilibre entre l'efficacité et l'équité.

Au-delà de ce que nous avons à faire sur le plan fiscal, nous avons aussi à utiliser au mieux pour l'Outre-mer les instruments que nous avons mis en place pour l'emploi.

Le premier, c'est ce que l'on appelle les emplois d'avenir. 10 % – je dis bien 10 % – de l'enveloppe nationale, soit près de 10 000 contrats, seront réservés aux jeunes d'Outre-mer en 2013. Pourquoi cette ampleur ? Parce que, je le disais, le chômage des jeunes est un risque sérieux pour ces départements et ces territoires. Je vois bien le désœuvrement, le découragement, la désillusion d'une génération, avec tous les risques que cela peut engendrer.

De la même manière, et je sais que cela a été difficile à comprendre, nous avons fait en sorte que les contrats aidés puissent être non seulement préservés mais augmentés en Outre-mer ; pour les emplois d'avenir, ce sera la même priorité.

De la même façon, je souhaite que les jeunes ultramarins puissent accéder aux emplois créés localement dans le secteur privé, comme dans le secteur public. Là où les jeunes sont formés, là ils doivent travailler.

Ils ont, ces jeunes, besoin de logements pour prendre leur autonomie. Là encore, le Gouvernement a augmenté de plus de 6 % les crédits de la ligne budgétaire unique, principal levier du financement du logement social en Outre-mer.

Voilà l'action qui a été menée. Certains diront que tous les engagements n'ont pas été tenus, mais nous ne sommes là que depuis six mois, il faut en laisser pour le reste du temps, surtout si je dois revenir chaque année.

Mais je souhaitais, et cela vaut d'ailleurs pour l'ensemble du pays, apaiser les relations entre l'Etat et les collectivités, en particulier d'Outre-mer.

J'avais en mémoire les mouvements qui avaient marqué ces dernières années, en Guadeloupe, en Martinique, à La Réunion, à Mayotte, je connais la situation de la Guyane, je sais ce que vivent beaucoup de territoires, même s'ils ne se sont pas fait connaître par un certain nombre de grèves ou de conflits.

Apaiser c'était aussi la méthode que je préconisais pour rétablir le dialogue avec les autorités de la Polynésie française, dont la situation financière s'est considérablement dégradée et dont le redressement nécessitera des efforts de part et d'autre, parce que, chaque fois que l'Etat intervient, il doit demander une contrepartie aux collectivités qu'il accompagne.

C'est cette même démarche qui m'inspirera pour traiter la question de la sortie de l'Accord de Nouméa. J'accueillerai dans quelques jours les membres du Comité des signataires. Je leur rappellerai qu'ils ont la grande responsabilité, l'immense responsabilité, d'offrir ensemble un destin commun à la Nouvelle Calédonie.

Là encore, l'Etat jouera son rôle de partenaire pour les y aider dans la paix, dans le respect, dans la tranquillité.

Je veux également revenir sur deux départements où des tensions sont apparues ces dernières semaines ou ces derniers mois.

En Guyane, avec la question difficile de l'orpaillage clandestin, le déchaînement de violence qu'il a provoqué. Deux militaires sont morts et je salue ici leur mémoire.

Le Gouvernement a été amené à déployer de nouveaux moyens de lutte contre cette criminalité, ce délit, et la Garde des Sceaux prépare également une nouvelle législation là-dessus.

Ensuite, il y a Mayotte. Je connais bien, là encore, ce département ; j'y étais allé après toute une période de grèves ou de manifestations, parce que la départementalisation a entraîné nécessairement la revendication de l'égalité. Le Gouvernement a donc procédé à une revalorisation significative de plusieurs prestations ou minima sociaux.

Reste le problème grave, douloureux, et même tragique, de l'immigration clandestine, qui exige bien sûr l'intervention de l'Etat, mais également la mobilisation des pays voisins.

Et puisque je parle de l'environnement de pays autour de nos régions ou départements d'Outre-mer, je veux vous dire un mot de votre propre responsabilité.

Mesdames et Messieurs les élus des Outre-mer, vous demandez depuis longtemps que vos collectivités s'insèrent davantage dans l'environnement international qui est le vôtre, puisque nous sommes présents partout. Non seulement je comprends cette revendication et cette démarche, mais j'estime qu'elle est même dans l'intérêt de la France.

J'ai donc demandé au ministre des Affaires étrangères de veiller à ce que nos régions d'Outre-mer représentent la France dans les organisations régionales où nous pouvons intervenir, où vous interviendrez. Ainsi, aux Antilles et en Guyane, les régions sont sur le point d'affecter des agents dans les ambassades de France implantées dans les pays voisins et je me félicite de cette décision. Tout cela peut se faire sans modifier quelque texte que ce soit.

Puisque je parle des évolutions institutionnelles, je tiens à clarifier ce que sera la position de l'Etat pour les années qui viennent : chacun de vos départements, de vos territoires, doit avoir le cadre institutionnel qui à la fois lui correspond le mieux et qui recueille l'adhésion de sa population. La Constitution prévoit d'ailleurs que les changements les plus importants doivent obtenir le consentement des électeurs. La loi prévoit également la possibilité pour les élus, pour vous, de faire des propositions en matière institutionnelle.

Ce sont donc de bons principes et je m'y conformerai pleinement : ce sont les collectivités qui devront nous saisir d'éventuelles évolutions institutionnelles et ce sont les populations qui devront les approuver si elles sont souhaitées.

Enfin, j'allais oublier une région ultramarine qui n'a pas d'institutions, même si elle a des élus qui la représentent, c'est Paris et l'Ile-de-France. J'allais dire que l'on parle de l'Ile-de-France, je parlerai des Franciliens des îles, qui sont nombreux et qui sont à la fois très attachés là où ils vivent et tellement liés à leur département d'origine

où leur famille continue de résider et où ils voudraient d'ailleurs retourner beaucoup plus souvent, ce qui suppose également de traiter la question des transports.

Mais c'est vrai que tous ces Ultramarins qui vivent dans l'Hexagone, nous apportent tant de choses, tant de réussites et je ne parle pas seulement sur le plan sportif ou culturel, domaines auxquels on voudrait réduire toujours l'influence de l'Outre-mer, mais dans nombre de domaines économiques, sociaux mais également en matière d'éducation et de recherche.

C'est pourquoi nous sommes ensemble, Mesdames et Messieurs les maires. J'ai proposé trente engagements spécifiques sur les Outre-mer, c'est la feuille de route du Gouvernement. La situation économique et budgétaire ne nous autorise pas à tout entreprendre en même temps, d'où le rythme que nous avons fixé, mais le cap c'est l'égalité, l'égalité réelle entre les Outre-mer et l'Hexagone.

L'égalité est plus facile à programmer qu'à faire et on veut toujours être plus égalitaire que l'autre, ce qui crée parfois surenchère et suspicion.

Egalité réelle : il ne suffit pas d'une loi, encore moins d'un décret pour la réaliser ; l'égalité réelle se construit étape par étape. Et je pense à l'éducation, priorité du Gouvernement que l'on retrouvera dans tous les départements et régions d'Outre-mer ; je pense à la santé, et particulièrement à la situation des hôpitaux en Outre-mer, particulièrement grave, et qui pourtant, compte tenu là aussi de déserts médicaux, sont souvent le seul refuge pour accéder correctement aux soins.

L'égalité réelle ce sont aussi des infrastructures pour attirer des entreprises. Les relations entre l'Etat et les Outre-mer ne relèvent pas d'une comptabilité entre ce que l'Etat apporterait et les retours qu'il pourrait escompter – non, nous ne sommes pas dans cette relation-là – mais plutôt d'égalité et de fraternité.

Ensemble, nous sommes la France et nous avons à la faire ensemble. Chacun doit prendre sa part : l'Etat, à travers une vision de ce qu'il pense être le destin de la France pour les prochaines années. Et vous, les collectivités, et notamment d'outre-mer, en multipliant toutes les initiatives, en prenant tous les risques, sauf financiers, et en faisant en sorte que l'innovation dans tout domaine soit votre boussole. Je sais que vous en êtes capables car, et ce sera mon dernier mot, si nous sommes tous partie prenante de la même République, le destin des Outre-mer appartient d'abord aux Ultramarins, à ceux qui les représentent, aux élus que vous êtes et qui sont fiers à la fois de servir l'Outre-mer et la République.

Merci.